



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 06 juillet 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le Ministère de l'Éducation nationale vient de publier les résultats officiels des examens de fin d'études pour l'enseignement secondaire technique et l'enseignement secondaire.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre peut-il nous transférer le bilan des certifications de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2015/2016 ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée



Affaires générales

Luxembourg, le 23 août 2016

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2203 de la Députée Martine Hansen

En réponse à la question parlementaire de l'honorable Députée, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations suivantes.

Le bilan des certifications de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2015/2016 n'a pas encore été publié. En effet, les résultats de certaines formations font défaut. C'est le cas par exemple des formations du Lycée technique hôtelier Alexis Heck qui ne seront certifiées qu'après la validation des différents stages par l'office des stages du lycée concerné ; ces stages qui se déroulent en plus grande partie à l'étranger ne se termineront que mi-septembre.

Il en est de même pour les élèves qui doivent encore rattraper leurs stages lors des vacances scolaires d'été et qui ne pourront être certifiés qu'en septembre.

En ce qui concerne les formations professionnelles déjà certifiées, le bilan provisoire se présente comme suit :

Sur un total de 162 personnes sous contrat d'apprentissage niveau de qualification CCP (certificat de capacité professionnelle) en classe terminale ou de rattrapage, 144 ont été certifiés, 16 sont encore inscrits et 2 ont arrêté leur formation.

Sur un total de 1553 jeunes ou adultes en formation professionnelle niveau de qualification DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) en classe terminale ou de rattrapage, 1009 ont été certifiés, 498 sont encore inscrits et 46 ont arrêté leur formation.

Sur un total de 861 jeunes en formation professionnelle niveau de qualification DT (diplôme de technicien) 415 ont été certifiés, 418 sont encore inscrits et 28 ont arrêté leur formation.

En ce qui concerne la formation du technicien administration et commerce, la session de rattrapage vient d'être avancée et elle aura lieu fin septembre.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse